

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation : **Management durable**

[Vidéo Baromètre RSE](#)

1. Intitulé de module **Projet disruptif : vers des organisations responsables** 2025-2026

Code : 5op480

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Niveau :

- ☐ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☒ Module spécialisé
☐ Autres :

Caractéristique :

☒ **Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière** selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autres :

Le changement d'option principale en cours d'année académique n'est pas autorisé.

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 pour chacun des modules semestriels

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres :

3. Prérequis

- ☒ Avoir validé les semestres 1 - 2
☒ Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW
☐ Pas de prérequis
☐ Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Les organisations, et en particulier les entreprises sont aujourd'hui organisées pour produire des biens et des services dans une logique d'efficience économique en premier lieu. Mais la réussite financière de l'entreprise n'est qu'une des conditions pouvant lui assurer sa survie à long terme. L'entreprise se redéfinit aujourd'hui dans un contexte plus large qui associe notamment ses parties prenantes de façon inclusive et qui appréhende son environnement à 360° : économique, social, sociétal et environnemental. Mais ce changement de perspective induit souvent des situations de rupture par rapport aux pratiques et aux tendances existantes.

L'objet de cette option est de permettre à l'étudiant-e de se familiariser avec la mise en œuvre concrète d'actions qui vont contribuer à une meilleure prise en compte de la Responsabilité sociétale des Organisations.

Au travers d'un projet, l'étudiant-e va pouvoir découvrir de manière très concrète comment les organisations s'y prennent pour mettre en œuvre des actions de développement durable. C'est une manière de compléter les connaissances professionnelles et techniques des étudiant-es en travaillant sur des actions spécifiques pour implémenter efficacement l'approche de management durable.

Le projet s'appuie sur une ou plusieurs organisations ainsi que sur des apports d'intervenants externes qui permettent d'illustrer pour l'étudiant-e la démarche de mise en œuvre de la RSE.

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e est capable de :

- Appréhender les enjeux d'un développement durable de l'entreprise en tenant compte des intérêts de ses parties prenantes,
- Comprendre les différentes manières de prendre en compte le développement durable et la RSE dans une organisation,
- Apprendre à travailler en équipe,
- Développer une nouvelle vision plus globale de l'entreprise,
- Exercer un avis critique sur les pratiques présentées comme « durable » par les organisations,
- Envisager un scénario de rupture dans les pratiques des entreprises,
- Défendre son projet devant des experts.

5. Contenu et formes d'enseignement

Cette option s'appuie sur la réalisation d'un projet. Le projet évolue d'une année sur l'autre. Le principe de chacun des projets est qu'il s'appuie sur la mise en œuvre d'actions concrètes dans les entreprises, avec ses freins et ses facteurs facilitants. Le projet peut s'appuyer sur la problématique d'une organisation ou entreprise externe à la HEG.

Exemple de projets :

- Elaboration d'un baromètre du niveau de maturité RSE des entreprises romandes
- Elaboration d'un baromètre sur le niveau d'intérêt de la consommation responsable en Suisse romande
- Réalisation d'un diagnostic RSE avec plan de recommandations
- Parties prenantes : identification des leviers pour intégrer et engager un dialogue avec les parties prenantes
- Benchmark sur les pratiques RSE d'organismes comparables en Suisse et à l'étranger
- Elaboration d'une base de données des bonnes pratiques de la RSE en entreprises
- Focus sur la recherche des bonnes pratiques sur un sujet précis et élaboration d'un plan d'amélioration/intégration dans l'organisation
- Capitaliser les bonnes pratiques de gouvernance responsable
- Analyse de la manière d'intégrer la RSE dans le système de management existant
- Evaluation d'un programme mis en place. Exemple : intégration du bonheur dans l'organisation.
- Elaboration d'un tableau de bord d'indicateurs 360° pour une organisation, incluant les capitaux immatériels
- Définition du *business model* de l'organisation sur la base du reporting intégré <IR> : quels capitaux consommés auprès de quelles parties prenantes, quelles créations de quels capitaux pour quelles parties prenantes.

Modalités pédagogiques :

En fonction de la nature du projet et du nombre d'étudiant-es un ou plusieurs groupes peuvent être constitués.

La réalisation de ce projet s'appuie sur une alternance de cours collectifs et de temps de travail en groupe.

Les cours collectifs sont structurés de la façon suivante :

- Prise de contact avec le projet, sa problématique, son éventuel commanditaire
- Apports thématiques en lien avec la problématique du projet
- Points sur la progression du projet, coaching et consolidation du projet
- Finalisation du projet, présentation et communication

Entre ces cours collectifs les groupes poursuivent leur projet et sollicitent leurs professeur-es disciplinaires à la demande pour des échanges avec le groupe.

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

- L'Intelligence Artificielle peut être utilisée dans la collecte d'information mais en aucun cas pour élaborer des analyses, réflexions ou propositions de solutions.
- L'Intelligence Artificielle ne sera pas utilisée dans le cadre de l'évaluation.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module s'effectue sur la base d'une grille d'évaluation remise en début d'option. Cette grille prend en compte les aspects suivants :

- | | |
|--|-----|
| • Contribution individuelle au travail en groupe au cours du semestre | 60% |
| • Rapport écrit exhaustif | 30% |
| • Soutenance orale devant un jury d'experts et/ou commanditaires du projet | 10% |

La participation aux cours est nécessaire pour être admis à la présentation finale en fin de semestre.

8. Modalités de remédiation

- ☒ Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
☐ Pas de remédiation
☐ Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie

Tous les supports des cours et les informations relatives seront disponibles sur Cyberlearn.